

Les élus des personnels enseignants et d'éducation de la liste SNES-FSU s'étonnent du manque d'anticipation et de préparation par le ministère d'une rentrée scolaire, qui comme à la rentrée de septembre n'a rien de normale. Nos inquiétudes se répartissent en trois points distincts :

1) Le contexte de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty.

Nous, personnels enseignants avons été bien entendu touchés par ce qu'il s'est passé et nous sommes beaucoup à être angoissés et même indignés de la façon dont s'organise l'hommage à notre collègue :

- nous n'avons pas eu d'informations claires sur le déroulé de cet hommage ou alors bien tardivement avec des changements de dernières minutes.
- nous n'avons pu avoir de temps de recueillement et de discussion entre collègues.
- nous n'avons pas eu le temps d'organiser et de préparer au mieux la manière dont nous allions aborder cette tragédie avec nos élèves.

Dans un contexte aussi lourd avec un renforcement du plan vigipirate, nous ne nous sentons ni accompagnés ni rassurés bien au contraire.

2) Le protocole sanitaire de septembre aux consignes très souples ; sources d'interprétations très diverses au plan local quant à la mise à disposition du gel, à défaut de points d'eau, dans toutes les salles ou l'attribution des masques aux personnels, qui se fait en nombre très variable et le plus souvent sans notice ; ne sera, malgré les discours, aucunement renforcé dans les faits n'assurant selon nous ni la sécurité des élèves ni celle des personnels.

En effet, ce « nouveau » protocole n'est que l'illusion d'un protocole renforcé car globalement rien ne change :

- les effectifs ne sont pas dédoublés alors que les classes sont surchargées, la distanciation sera dès lors impossible en classe et que dire de la circulation même organisée dans les couloirs.
- le brassage ne sera pas limité car les groupes classes n'existent plus avec la réforme du lycée donc impossibilité d'avoir une salle par classe
- aucun aménagement des emplois du temps n'est engagé
- aucun renfort de personnels d'entretien pour garantir des désinfections plus régulières des locaux
- alors que les températures baissent le problème de l'aération des locaux n'est pas solutionné à cause des contraintes matérielles et fonctionnelles de l'établissement.

Ainsi à part demander à chaque professeur d'appliquer une désinfection obligatoire des mains pour chaque élève entrant en salle de cours, ce protocole n'est en rien renforcé. Or d'après le protocole "si la situation sanitaire locale le justifie ou si un établissement au regard de sa taille et de son organisation n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en œuvre, avec l'accord et l'appui du rectorat. ", c'est pourquoi **nous demandons :**

- **Des aménagements sur l'organisation de la restauration complémentaires à l'écartement des tables. Par exemple des créneaux étalés dans le temps selon le niveau + tables en quinconce, etc...**
- **Des aménagements sur les effectifs avec des demi-groupes notamment en alternant présentiel et distanciel.**

3) L'adaptation des enseignements dans cette période inédite

Des élus des personnels enseignants et d'éducation au CA regrettent également que le ministère n'ait pas anticipé d'allègements de programmes, ni de modifications du calendrier des examens, pour tenir compte des conditions très spéciales de la rentrée de septembre à cause du premier confinement.. Seule réponse aux inégalités engendrées par l'arrêt des cours : des heures supplémentaires qui arrivent tard et pour une durée très limitée. Des cours dédoublés, des classes moins chargées auraient été plus efficaces, surtout dans un contexte de conditions de travail dégradées par les suppressions de postes et la réforme des lycées.

En effet, la pandémie, dans l'éducation nationale, comme à l'hôpital, met en lumière les conséquences de la volonté de réduire les effectifs dans la fonction publique : plus de 1900 postes d'enseignants supprimés à la rentrée prochaine dans le secondaire, alors que les effectifs continuent d'augmenter.

Ainsi, il est de plus en plus difficile aux personnels travaillant pour le service public d'éducation d'assurer leurs missions. Et le service public ne tient plus que par le dévouement de personnels, dont la tâche est encore compliquée par la pandémie : surcroît de travail pour les personnels d'entretien, pour l'infirmière, pour la vie scolaire et l'administration, fatigue accrue pour les personnels enseignants du fait du port du masque... La médecine de prévention relève des risques de dysphonie et un épuisement accru chez les personnels enseignants.

C'est pourquoi des membres du CA du lycée Lavoisier demandent à la Région et à l'État selon leurs prérogatives :

- Des masques chirurgicaux gratuits pour les élèves et les enseignants, des masques inclusifs pour les langues ou la musique, du gel en quantité suffisante, des points d'eau plus nombreux, des amplificateurs de voix, des poubelles fermées ;
- De toute urgence, le renforcement du personnel médical dans l'établissement et le recrutement d'une assistante sociale ;
- Des moyens suffisants à l'intendance et en agents de maintenance et d'entretien
- Une révision du calendrier des épreuves du baccalauréat, voire une suppression des épreuves communes encore plus difficile à mettre en œuvre cette année que l'an dernier ; l'annonce des dates des 15 et 16 mars pour le passage des épreuves de spécialité en terminales est un autre sujet d'inquiétude ;
- Une réflexion sur des temps de pause supplémentaires et une limitation des réunions qui allongent le temps de travail et donc la fatigue.